

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention Activités du cirque du BPJEPS, spécialité animateur ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 08 janvier 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité animateur mention Activités du cirque est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA260050	Madame	BAUD	Emma
BP4ARA260051	Madame	BROSSET	Margo
BP4ARA260052	Monsieur	BRUNEL	Médéric
BP4ARA260053	Monsieur	COSSOU	Mathieu
BP4ARA260054	Madame	DESSE	Marion
BP4ARA260055	Monsieur	ESSERS	Matteo
BP4ARA260056	Madame	GOUVENEL	Lucile
BP4ARA260057	Madame	IRISSOU	Lou-Ann
BP4ARA260058	Madame	LOUTON	Morgane
BP4ARA260059	Monsieur	MORIN	Valentin
BP4ARA260060	Madame	PÉCHO	Nina
BP4ARA260061	Madame	PENOT	Bérénice
BP4ARA260062	Madame	PERREAL	Albane
BP4ARA260063	Madame	RAGEL	Angélique
BP4ARA260064	Madame	RANSON	Théa
BP4ARA260065	Madame	SEKARNA-WOJCIECHOWSKI	Kamila
BP4ARA260066	Monsieur	TRIN	Alexis

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 08/01/2026

Pour la Rectrice de région académique,
et par délégation,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER
Signé